

L'internationalisation de l'éducation

ANIMATION : **Sylvie Loslier**

C O N F É R E N C E

L' internationalisation de l'éducation québécoise : mise en contexte

Véronique Massé,
ministère de l'Éducation

Ce texte est un extrait du document : *Pour réussir l'internationalisation de l'éducation ... Une stratégie mutuellement avantageuse*, ministère de l'Éducation du Québec, 2002, 32 p.

■ **Internationalisation de l'éducation québécoise : mise en contexte**

Depuis ses premiers accords de coopération en matière d'éducation et de formation avec la France, il y a quelque quarante ans, le Québec n'a cessé de se moderniser, de se diversifier et de s'ouvrir sur le monde. Pour nombre de Québécoises et de Québécois, établir des contacts, voire entretenir des liens entre des personnes de cultures ou de langues étrangères, fait maintenant partie du quotidien. Sur le plan culturel, les gens de chez nous écoutent, lisent et voient tous les jours des artistes de presque tous les pays. Par la télévision et l'Internet, les citoyennes et citoyens sont abondamment informés et traversés d'influences étrangères. Sur le plan commercial, ils transigent avec des clientèles, des fournisseurs de biens et services, des collaborateurs et ont à affronter des concurrents de partout.



Ces mutations sociales profondes et rapides ont des racines liées à des facteurs techniques et de civilisation. Leurs effets sur l'ensemble de nos établissements sont déterminants. Par exemple, dans leurs établissements scolaires, les Québécoises et Québécois accueillent de façon temporaire ou permanente des dizaines de milliers de ressortissants d'origines diverses. Les universités québécoises, par exemple, reçoivent annuellement plus de 14 000 étudiantes et étudiants de l'étranger et plus de 11 000 des autres provinces canadiennes. Les établissements d'enseignement collégial accueillent également des étudiantes et étudiants d'autres pays. [...]

Cette relation n'est pas à sens unique. Jamais il n'y a eu autant de jeunes Québécoises et Québécois qui poursuivent, à temps partiel ou à temps plein, des études et des stages à l'étranger. Les membres du personnel enseignant et professionnel des établissements sont aussi très attirés par l'internationalisation de l'éducation. De l'école primaire à l'université, en passant par les cégeps, c'est pour eux une façon de se former, de se perfectionner et de comparer leurs pratiques.

Le MEQ a perçu depuis longtemps cette mutation et a décidé de devenir un acteur de l'internationalisation. Comme ses partenaires des trois ordres d'enseignement, par exemple, il exporte son savoir-faire en matière d'éducation dans le monde entier, notamment en formation professionnelle et technique, et en formation continue, contribuant ainsi directement à la prospérité du Québec.

[...]

L'internationalisation de l'éducation comprend quatre axes représentant autant de champs d'intervention.

Le **premier axe** est celui de *l'éducation et de la formation des citoyennes et citoyens québécois*. Et ce, en divers lieux :

- celui de l'acquisition des connaissances, compétences et habiletés professionnelles et techniques propres aux matières et aux disciplines;
- celui de la constitution des programmes d'études et des parcours scolaires;
- celui des activités et des projets internationaux d'échanges d'élèves, d'étudiantes et d'étudiants qui s'intègrent aux acquis de formation;
- celui des activités et des projets destinés au personnel des établissements d'enseignement, toutes choses qui insufflent à leur planification une orientation résolue d'internationalisation.

[...]

Le **deuxième axe** est celui de *la mobilité des connaissances et des personnes*. S'y trouvent d'abord tous les déplacements des Québécoises et Québécois liés à l'éducation :

- études à l'étranger;
- insertion dans les programmes de formation de plus ou moins longue durée, de différents niveaux de formation générale, professionnelle, technique et de spécialisation universitaire;
- recherche et participation à la recherche de haut savoir;
- présentation et partage de savoir-faire par le personnel enseignant et professionnel en pédagogie, de l'administration scolaire ou qui gouverne le système éducatif.

[...]

Le **troisième axe** s'articule autour de l'exportation du *savoir-faire québécois en matière d'éducation*. Le Québec exporte déjà des savoirs-faire, des cours, des programmes d'études ou des méthodes telles que l'approche par compétences et la réforme des systèmes éducatifs. Ces opérations sont surtout menées par les établissements des réseaux, mais aussi parfois par le Ministère. Elles font l'objet d'un soutien financier et logistique du MEQ quant à leur promotion notamment. Ces interventions auraient tout avantage à être mieux connues et partagées par toutes les personnes intéressées.

L'offre comporte aussi des filières d'enseignement à l'étranger. C'est le cas de ces collèges et de ces universités qui, seuls ou avec des partenaires dans les pays visés, établissent une « succursale dans un pays étranger et donnent accès à des diplômés québécois ». Le MEQ a encouragé ces initiatives et a facilité l'établissement de règles pour en favoriser le fonctionnement. Il en est de même pour les établissements voués à la formation à distance : le Ministère les a soutenus dans leurs efforts de rendre cet enseignement accessible aux élèves, étudiantes et étudiants étrangers, notamment au collégial.

[...]

Le **quatrième axe** porte sur la *participation du Québec aux forums internationaux sur l'éducation et la formation*, où, notamment, des alliances se tissent et des ententes sont négociées et conclues.

Le MEQ, de son propre fait, ou par l'intermédiaire des établissements d'enseignement impliqués dans le domaine international, bénéficie aussi d'un réseau étendu de partenaires dans les autres provinces canadiennes de même que dans les pays avec lesquels il entretient des liens. Il y accède par l'entremise d'organisations canadiennes ou internationales multilatérales comme la CONFEMEN, le CMEC, l'AIF, l'UNESCO, l'OCDE, l'Union européenne de radio-télévision (UER).

Ces liens doivent être raffermis si l'on veut que le Québec affirme, exerce et prolonge, sur la scène canadienne et internationale, sa compétence exclusive en matière d'éducation. Le ministre, les membres du personnel de son ministère et de celui des établissements d'enseignement qui participent, directement ou indirectement, aux activités de ces organismes, contribuent à positionner le Québec sur la sphère internationale. Ils ont un rôle d'ambassadrices et d'ambassadeurs de nos pratiques exemplaires en éducation. Mais ils constituent en même temps de véritables antennes du Québec à l'étranger, puisqu'ils perçoivent, analysent et rapportent les grandes tendances en matière d'éducation un peu partout dans le monde.